



Je travaillais dans des bar et restaurant, je respirais le tabac de tout le monde

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 25 octobre 2010

J'ai commencé à 17 ans ; j'en ai actuellement 54.

Je travaillais dans des bar et restaurant, je respirais le tabac de tout le monde. Sur ça, je me suis mis à fumer et aujourd'hui j'ai une BPCO à cause du tabac.

Contre qui je pourrai me retourner et y a-t-il une action à faire. À qui dois-je m'adresser ?

Réponse :

Pour espérer voir reconnaître votre préjudice, vous devez pouvoir prouver avoir été contraint de demeurer dans une ambiance tabagique.

Il vous faudra également établir que cette exposition était la cause exclusive qui a entraîné votre maladie, mais le fait d'être vous-même devenu fumeur constituera un obstacle important à cette démonstration.